# Création de votre Document Unique (DU)



#### Présentation de notre intervention -

Nous allons établir votre document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Ce document a pour vocation de consigner l'ensemble des risques des salariés dans le cadre de vos activités (risques physiques ou psychosociaux). Il s'agit donc d'un outil indispensable pour mener des actions correctives en matière de santé et de sécurité au travail. Nous prenons en charge la rédaction complète de votre Document Unique et effectuons une analyse spécifique de votre établissement.

### Objectifs de notre intervention -

- La rédaction ou mise à jour de votre Document Unique.
- Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise et son activité.
- Evaluer les risques observés.
- Élaborer la rédaction de votre Document Unique.

#### **INFO' PRATIQUES**



#### PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble de votre personnel Aucun prérequis n'est demandé



#### ENTRETIEN INDIVIDUEL ET PERSONNALISÉ

De 2 heures à 4 heures d'entretien



#### LIEU ET DATE

Dans vos locaux Dates sur demande



### DÉLAIS D'ACCÈS

Prise en charge sous 24 h



#### **MODALITÉS**

Disponible sous format présentiel Disponible sous format distanciel Disponible sous format mixte



#### **TARIF**

#### Sur demande

A partir de 290.00 € HT

Devis sous 24 h



#### **LES PLUS DE LA FORMATION**

Votre Document Unique clé en main.

Établit par des spécialistes en Prévention des Risques Professionnels.

Intervention dans toute la France Métropolitaine.

Modulable en fonction de vos demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).

# Ressources pédagogiques -

- Echanges sur la prévention des risques professionnels.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.
- Classeur.
- Clé USB.



### ourquoi nous confier la création de votre DU?

- Pour répondre à vos obligations réglementaires ;
- Pour vous assurer un DU complet et pertinent ;
- Pour obtenir rapidement votre DU;
- Pour obtenir un gain de temps pour votre entreprise;
- Pour améliorer vos conditions de travail;
- Pour bénéficier de notre accompagnement toute l'année.

### PROGRAMME DE NOTRE INTERVENTION



- Définition des unités de travail.
- Inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail.
- Évaluation des risques identifiés.
- Hiérarchisation des risques.
- Rédaction du « PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION ET D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAII ».
- Annexe d'évaluation de l'exposition aux facteurs de risques professionnels (Pénibilité).
- Conseils et assistance à distance.
- Toutes les annexes obligatoires (Pénibilité / Covid 19 / Protection contre les explosions / etc.).



### **VOTRE CONTENU**

- Le document Unique sous forme de classeur ;
- L'inventaire et l'évaluation des risques professionnels de l'entreprise ;
- La méthode d'analyse des risques et les critères de cotation des risques ;
- L'inventaire des dispositifs de maitrise des risques existants ;
- La hiérarchisation des risques professionnels ;
- Le plan d'action pour la maîtrise des risques à mettre en œuvre par votre entreprise ;
- Une clef USB contenant les fichiers sources permettant le suivi et les mises à jour.

## Références réglementaires ———

Intervention conforme aux Articles suivants:

- Article R4121-1
- Article R4121-2
- Article R4141-3-1





Organisme de formation certifié QUALIOPI et OPQF, référencé par la DREETS, l'INRS et la CARSAT.